

Saint-Jean le 29 mars 2024

Chers adhérentes et adhérents,

Vous êtes invités à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association qui se tiendra le

samedi 29 juin 2024, à 14 Heures 30

salle seniors des Granges

ORDRE DU JOUR :

- ⇒ Approbation du P.V de la précédente Assemblée Générale
- ⇒ Rapport moral du Président.
- ⇒ Rapport financier 2023/2024 + Budget prévisionnel 2024/2025 avec approbation par vote.
- ⇒ Montant de la cotisation (vote).
- ⇒ nouveaux administrateurs (vote).

- ⇒ Questions diverses.

Si vous ne pouvez être présent(e), veuillez remplir le pouvoir ci-dessous et l'adresser à un adhérent de votre choix.

Article 9 des statuts, paragraphe 2, alinéa 4-5 : «Le vote par procuration est autorisé. Mais nul ne peut détenir plus d'un pouvoir »

Ce pouvoir est nominatif et doit être remis en mains propres à son chargé de pouvoir ou envoyé ou donné à la permanence sans notifier le nom du chargé de pouvoir à l'AVF.

Robert ZACHAYUS
Président

A remettre en mains propres au chargé de pouvoir

AG A.V.F Saint-Jean

Je soussigné(e) :
demeurant :

Membre de l'Association A.V.F Saint-Jean,
donne pouvoir à :

pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2024

Fait à _____, le :

Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir »

Signature :